



Information **Adhésion APEL**

Rentrée 2022-2023

APEL Saint Martin
23 rue des Cherchères – 69850 Saint Martin en Haut
apelsaintmartin69@gmail.com



L'APEL, UNE CHANCE POUR NOTRE **ETABLISSEMENT**

L'APEL apporte un réel service à l'établissement, elle contribue à son dynamisme :

- ☀ en participant à son **animation**,
 - l'accueil des nouveaux parents,
 - la participation aux journées portes ouvertes,
 - la matinée Père Noël à l'école,
 - l'achat groupé de fournitures scolaires au collège
 - l'organisation autour du spectacle de fin d'année
- ☀ en développant des **projets innovants** :
 - participation au projet éco école en primaire
 - participation à la réalisation du bulletin du centre scolaire
- ☀ en constituant un **soutien dans les négociations** avec les partenaires extérieurs (Mairie, Restaurant scolaire...)
- ☀ l'APEL est un **interlocuteur représentatif** dans les instances départementales et nationales
- ☀ **NOS ACTIONS :**
 - Vente de fromages
 - Vente de chocolats
 - Marché de la Création
 - Loto Centre Scolaire

**Reversés au
Centre scolaire à
des
fins pédagogiques**
- ☀ **DOSSIER DE SUBVENTIONS : équipements et activités**

L'APEL du Rhône participe à l'amélioration du quotidien de nos enfants au centre scolaire :

- cours de musique avec Carole,
- foot avec des animateurs,
- installation de jeux dans les cours de récréation...



CE QUE FINANCE LA COTISATION

La cotisation est la principale ressource de l'APEL, elle est donc indispensable à son fonctionnement. Elle finance :

- ☀ **les actions menées au sein de l'établissement scolaire**, la représentation auprès de l'OGEC, de Méli-Mélo, etc.
- ☀ **la vie du mouvement** : représentation auprès de l'Enseignement Catholique et des pouvoirs publics, organisation de colloques et de congrès.
- ☀ **les quatre services nationaux offerts aux parents** :
 - l'abonnement à **Famille & Education**, magazine bimestriel qui vous propose des informations pratiques, des conseils et des témoignages sur l'éducation et la scolarité ;
 - le site internet **www.apel.fr** qui vous permet de vous tenir informés de l'actualité scolaire et éducative, ainsi que de la vie de l'APEL ;
 - la **plateforme téléphonique APEL Service**, 0810 255 255 ou 01 44 93 30 71 (prix d'un appel local) qui met à votre écoute une équipe de spécialistes (psychologues, conseillers scolaires, juristes) ;
 - un accueil gratuit et personnalisé par le **service d'information et de conseil aux familles** départemental ou régional, pour répondre à toutes vos questions sur les études et les professions, le choix d'un établissement, ou l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers.



Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce au soutien de tous les parents.

L'adhésion à l'APEL est volontaire (cotisation 20 € par famille).

Elle sera portée sur la facture émise par OGEC au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2022-2023

Si vous payez une cotisation APEL dans un autre établissement (17,10€), vous ne payez que la part locale (2,90€), il faudra alors nous le faire savoir.

Si vous ne souhaitez pas adhérer à l'APEL, merci de l'indiquer par courrier adressé au secrétariat avant le 8 septembre 2022 dernier délai. Au delà de cette date, sans réponse de votre part, votre adhésion à l'APEL pour l'année scolaire 2022/2023 sera effective.